



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 11 novembre 2008

**Préavis no 18/2008 concernant la demande
d'un crédit d'étude pour la construction
d'un terrain de football synthétique et
l'aménagement de 34 places de parc sur
le site de « Praz Dagoud »**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 10 novembre 2008 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 18/2008, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 1 avis contraire et 7 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 260'000.- ;
- financer la dépense par la trésorerie courante ;
- autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur l'année courante.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 10 novembre 2008.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Henri van Kuijk



La secrétaire

Valérie Wuillemin